

Le samedi 21 Avril 2018

Affaire suivie par : **Fabienne ROLHION**
DIRECTRICE DE SERVICE
Tel : 03 81 99 23 34
Fax : 03 81 99 22 64
frolhion@montbeliard.com

DREAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Service développement durable, aménagement,
Département évaluation environnementale
17 E rue Alain Savary - CS 31269
25005 BESANÇON CEDEX

Objet : Saisine de l'Autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas préalable à une éventuelle évaluation environnementale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.122-4, R.122-17 et R.122-18 du code de l'environnement, je vous consulte dans le cadre de mon projet de renouvellement urbain du secteur des Hexagones sur le quartier de la Petite-Hollande afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine le formulaire renseigné pour un examen au cas par cas.

Selon l'article R.122-18 du code de l'environnement, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

P.J. : Formulaire, annexes, plans ...

N°



Afin de préserver l'environnement, nous vous proposons d'utiliser la messagerie électronique pour nos prochaines correspondances. Merci de nous communiquer votre e-mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Hôtel de Ville
BP 95287 - 25205 Montbéliard cedex
tél. 03 81 99 22 00
fax 03 81 99 22 64
www.montbeliard.com